

LES LOGICIELS DE COMPTABILITE / CP19**DÉFINITION**

Un logiciel de comptabilité est un programme informatique permettant la saisie des données comptables pour le suivi comptable et financier d'une structure.

• • •

OBJECTIFS

- Disposer d'informations fiables sur la tenue comptable de la structure en temps réel.
- Editer les états périodiques (grand-livre, balances, suivi budgétaire...).
- Etablir les états financiers (bilan, compte de résultat, TAFIRE).
- Faciliter la certification rapide des comptes par des auditeurs externes ou un commissaire aux comptes.
- Aider à la prise de décision à travers l'analyse financière.
- Aider à améliorer l'organisation comptable de la structure.

• • •

CONDITIONS (PRÉ-REQUIS)

- Disposer des matériels informatiques performants.
- Disposer d'un plan comptable, et d'un plan analytique définis.
- Faire le paramétrage adapté à la structure.
- Pour mettre en place l'utilisation d'un logiciel comptable dans une structure déjà existante, celle-ci doit disposer de son suivi comptable antérieur.
- La personne en charge de la gestion ou de l'utilisation du logiciel doit disposer d'une formation comptable.

• • •

RECOMMANDATIONS**A FAIRE :**

- Disposer de la licence d'utilisateur légale et conserver le CD d'installation original.
- Adopter les mesures de sécurité à travers les sauvegardes régulières (cf.AD7), et la protection du logiciel par les mots de passe.
- Définir la période de sauvegarde de façon précise.
- Limiter l'accès des utilisateurs et définir des niveaux d'intervention différents selon les utilisateurs.
- Entretenir les supports informatiques par les mises à jour.
- Etre à jour dans la saisie des opérations.
- Effectuer une comparaison des différents logiciels afin de choisir celui qui sera le mieux adapté à ses besoins.

A NE PAS FAIRE :

- Modifier les paramètres ou faire la restauration des données (importation des données) sans la présence de l'administrateur.
- Après quelques mois d'installation du logiciel, éviter d'utiliser 2 systèmes au même moment (Excel et un logiciel ou 2 logiciels différents).

• • •

IMPLICATIONS (CHARGE DE TRAVAIL, RÉGULARITÉ)

Maitrise du logiciel par les utilisateurs à travers des formations soutenues et des recyclages réguliers.

• • •

EXEMPLE

Exemple de tableau comparatif de 3 logiciels (il convient à chacun de fixer ses propres critères et de rechercher des informations actualisées au moment de la prise de la décision).

Tableau comparatif des logiciels comptables			
CRITERE	SAGA	SAGE	TOMPRO
Comptabilité d'engagement	-	+	+
Production d'états financiers (bilans, comptes de résultat)	-	+	+
Production de rapports financiers (bailleurs) mis en forme	+	+ -	+
Paramétrages du logiciel possible par les utilisateurs	+	+	- (le représentant Tom pro est le seul à pouvoir modifier les paramètres)
Paramétrage possible d'accès des utilisateurs par niveau	+	+	+
Import export facile de la compta terrain (en provenance d'un autre site)	+	-	+
Importation possible d'une compta faite sur excel	+	-	-
Extraction possible des données sur excel	+	+	+
Autres modules adaptables (paie, immo...)	+ - (logiciel de paie Homere adaptable)	+	+ (nombreux logiciels et modules adaptables)
Possibilité d'obtenir facilement un appui local	-	+	-
Appui à distance possible	+	+	-
Facilité d'utilisation du logiciel	+	+	-
Logiciel «recommandé» - connu - utilisé localement	-	+ -	+
Travail en multi postes en réseau possible	+	+	+
Formation minimum du comptable exigée (bac +2)	+	+	- (niveau bac+2 exigé)
Coût de la licence du logiciel de base	X	X	X
Coût des licences par asso	X	X	X
Coût des clés (par ordinateur)	X	X	X
Droits d'utilisation rétrocedés (pas d'abonnement annuel à payer ensuite)?	+	+	+
Mises à jour?	+ (nouvelles versions disponibles gratuitement)	+	+
Coût de la maintenance annuelle	+	+	+
Formation des utilisateurs obligatoire?	+ (pas obligatoire)	+ (pas obligatoire)	+ (obligatoire)
Exigences techniques? (qualité des ordi)	+	+	+